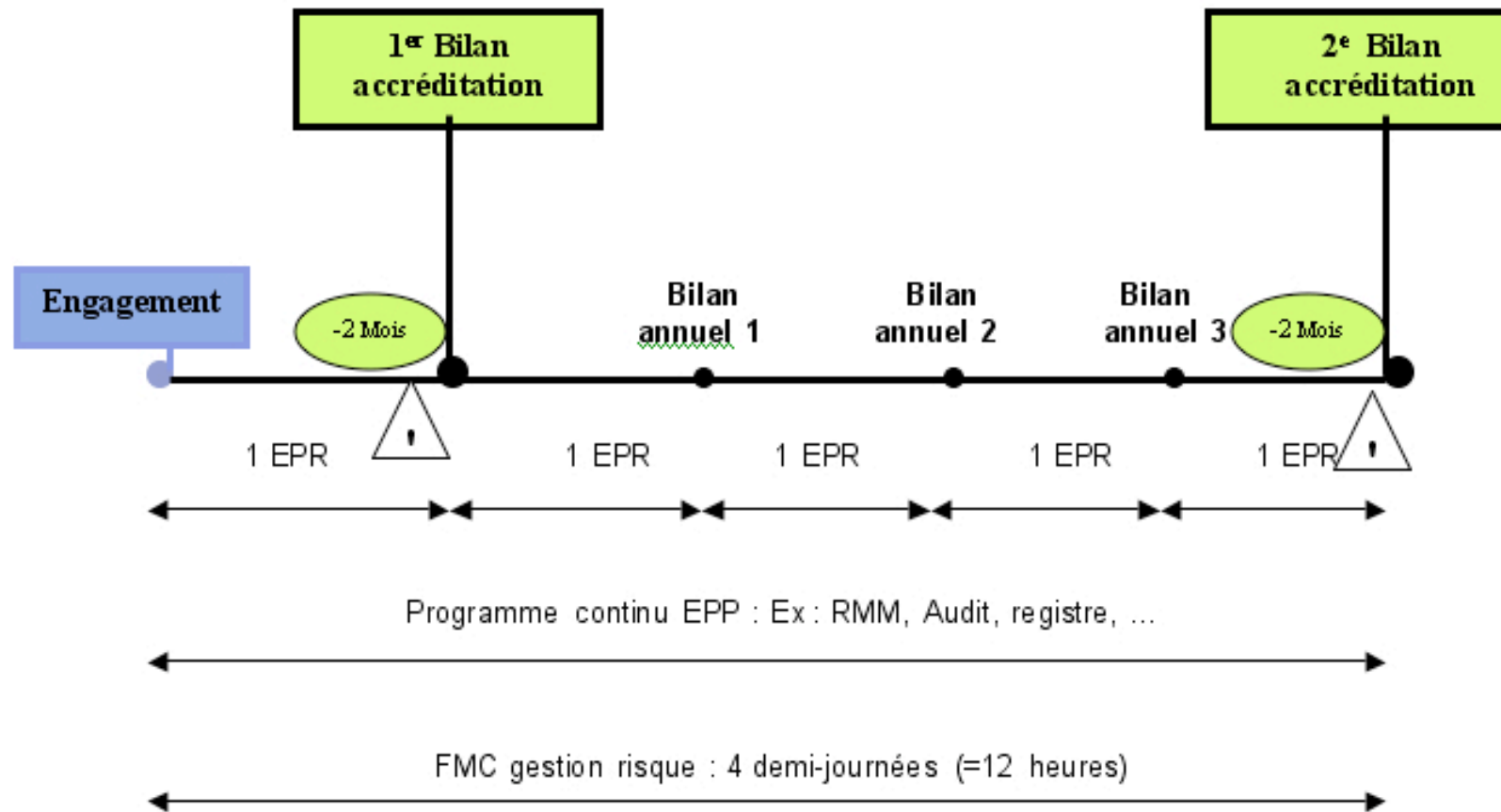


## Votre Programme d'Accréditation en Image



## Le programme d'accréditation schématisé...

**Je m'engage volontairement** dans la procédure d'accréditation des médecins pour **une durée de 4 ans** au cours de laquelle je remplis mes obligations de la façon suivante

**1 EPR à déclarer par an**  
(Événement porteur de risques)

3 Thèmes:

- Retard transfusionnel
- Intubation difficile
- Erreur d'injection d'un médicament

Pour en savoir plus cliquez [ici](#)

**12H de FMC GR**

(Formation médicale continue Gestion des Risques)  
à valider sur les 4 ans

Pour consulter le calendrier des FMC labellisées GR  
cliquez [ici](#)

**1 EPP**

(évaluation des pratiques professionnelles)

À valider sur les 4 ans

Pour consulter les programmes EPP  
du CFAR [cliquez ici](#)

(Attention : L'EPP douleur n'est pas  
validante dans le programme  
d'accréditation)

### BILANS

Afin de savoir où le médecin en est dans la procédure, chaque année il déclenchera un bilan.  
(Au total **le médecin déclenchera 5 bilans**, 1 bilan par an à la date anniversaire)

1er et 5ème bilan

=

**BILANS D'ACCREDITATION**

Ces bilans vous donnent accès à l'attestation  
de bilan d'accréditation que vous devez  
envoyer à votre CPAM

2ème, 3ème et 4ème bilan

=

**BILANS ANNUELS**

Le dernier et 5ème bilan finalisera votre engagement dans la procédure d'accréditation  
on l'appellera de nouveau **le BILAN D'ACCREDITATION**

**Une fois ce bilan d'accréditation validé par la HAS vous êtes officiellement ACCRÉDITÉ**

## S'identifier ou récupérer votre mot de passe

L'inscription dans le dispositif d'accréditation est une démarche volontaire. Pour la réaliser il faut réunir les conditions suivantes :

- Etre médecin ;
- Exercer au moins une des spécialités ou activités définies par le décret n°2006-909 du 21 juillet 2006 ;
- Exercer cette spécialité dans un établissement de santé.

 **HOT-LINE**  
**0810.200.360**

## INSCRIPTION SUR LE SITE DE L'ACCRÉDITATION DES MÉDECINS


Si vous souhaitez rentrer dans le dispositif d'accréditation, vous devez au préalable vous inscrire afin d'obtenir un identifiant et un mot de passe de connexion.



 [Pas encore](#)

Cliquez ici pour s'identifier



 [Déjà inscrit](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

Si vous avez oublié vos identifiants : Le « nom d'utilisateur » EST (et reste inchangé) le n° RPPS, ADELI ou inscription au conseil de l'ordre, que vous trouverez dans votre fiche d'identité. Si l'adresse e-mail déclaré sur le site est toujours valide, vous pouvez obtenir un nouveau mot de passe par e-mail. Si l'adresse e-mail n'est plus valide, appelez la Hotline (n° ci-dessus)

Bon tout ça est bien compliqué, c'est vrai!

Mais ne vous énervez pas, restez calme, et suivez les instructions dans ce document.  
Toutefois si vous sentez la panique proche, appelez le CFAR au 01 45 20 32 05

OK maintenant tu vas faire  
exactement ce que je te demande!



## Espace de travail d'un engagé...

Contact OA-Accréditation:  
[contact@cfar.org](mailto:contact@cfar.org)

**Portail Accréditation des médecins**  
*Accueil*

**Portail Accréditation**  
**Dossier administratif**  
Fiche identité  
Mot de passe  
Historique accréditations  
**Demande d'engagement**  
Questionnaire Auto-évaluation  
Nouvelle Demande

**Portail OA-Accréditation**

**Bienvenue sur le site de l'accréditation !**

**Cliquez ici pour accéder au bilan**

**MESSAGE DE LA HAS**

**L'infocentre est ouvert !**  
Pour ceux formés en juin 2009, [cliquez sur le lien pour vous connecter.](#)

**Protégez votre mot de passe :** refusez systématiquement de l'enregistrer, même si le navigateur internet vous le propose pour que vous n'ayez pas à le retaper lors de votre prochaine connexion. C'est très pratique, mais n'acceptez pas cette proposition dangereuse pour la sécurité du système

**DOCUMENTS**

-  [Charte médecins - établissement](#)
-  [ALARM-Supplément-JAM n°14-Sept 2010](#)
-  [Jam n°9 -Sept 2009](#)
-  [Lexique](#)
-  [JAM n°13-Juin 2010](#)
-  [JAM n°10-Nov 2009](#)
-  [JAM n°11-Fev 2010](#)

## Comment accéder au bilan

Contact OA-Accréditation:  
[contact@cfar.org](mailto:contact@cfar.org)

### Portail OA-Accréditation

## Accueil OA

**Portail Accréditation**

**Portail OA-Accréditation**

Accueil spécialité

Spécialité en cours

Anesthésie Réanimation...

**VALIDER VOTRE CHOIX**

Déclarations d'EPR

- Déclarer un EPR
- Suivi des déclarations
- Consulter un EPR

Amélioration des pratiques

- Programme individuel
- Programme de la spécialité
- Bilans

**Nouvelle déclaration d'un Evènement Porteur de Risques médicaux (EPR)**  
③ Afin de déclarer un EPR dans une des spécialités médicales « à risques » : aller sur le [Formulaire de déclaration d'un EPR](#)

**Vos déclarations en cours**  
③ Afin de suivre vos déclarations d'EPR : aller sur le [Tableau de suivi des déclarations d'EPR](#)

**MISES EN GARDE**

Aucun message de mise en garde n'est publié

**INFORMATIONS DE L'OA-ACCREDITATION**

 [Exemples d'EPR ciblés, à lire...](#)

**DOCUMENTS**

-  [Charte médecins - établissement](#)
-  [ALARM-Supplément-JAM n°14-Sept 2010](#)
-  [Jam n°9 -Sept 2009](#)
-  [Lexique](#)
-  [JAM n°13-Juin 2010](#)
-  [JAM n°10-Nov 2009](#)
-  [JAM n°11-Fev 2010](#)

### MESSAGE DE L'OA ACCREDITATION

Mise à jour le 25 Janvier 2010

Cher(e) Collègue,

**Merci de prendre quelques minutes pour lire attentivement ce message du CFAR, l'organisme agréé pour l'accréditation des médecins en anesthésie réanimation.**

agré(e) dans la procédure de l'Accréditation des médecins, et selon le programme à effectuer sur les quatre ans qui suivent de votre engagement.

**Cliquez ici pour déclencher un bilan**

## Déclencher un bilan

Contact OA-Accréditation:  
[contact@ofar.org](mailto:contact@ofar.org)

Portail OA-Accréditation

Portail OA-Accréditation / Amélioration des pratiques / Bilans

**BONNE PRATIQUE :**  
Dans le tableau ci-dessous vous pouvez accéder aux bilans de votre organisme agréé dans le cadre de votre démarche d'accréditation.

Ces derniers sont soit des bilans d'accréditation correspondant à la fin de votre première année d'engagement ou tous les 4 ans suivants, soit des bilans annuels réalisés au cours de votre engagement.

Ces bilans sont déclenchés par le médecin dans les deux années précédentes l'engagement, à l'aide de la commande "Déclencher un nouveau bilan" en dehors de cette période la fonction est inactive. La première année, il sera réalisé dans la période des deux mois précédents l'engagement et trois mois pour les années suivantes. Il s'agit pour le médecin d'un temps d'amélioration de ses pratiques. Il convient d'anticiper suffisamment ce travail afin de pouvoir s'interroger sur son implication dans le dispositif.

Les bilans d'accréditation donnent lieu à l'émission d'un avis de l'FOA sur l'accréditation du médecin. Cet avis est adressé par l'FOA à la HAS qui décide de l'accréditation du médecin et lui adresse, si la décision est positive, un certificat d'accréditation.

Par ailleurs ce tableau peut contenir également des bilans exceptionnels déclenchés par l'organisme agréé, par exemple avant la visite d'un expert auprès du médecin.

PROCHAINES	ECHÉANCES
Bilan d'accréditation	23/12/2013
Bilan annuel	23/12/2010

[Déclencher un nouveau bilan](#)

**INFORMATION :** Cliquez sur les entêtes de colonnes pour trier le tableau par ordre croissant/décroissant

**Vos échéances de bilans**

**Cliquez ici pour déclencher un nouveau bilan**

## Comment se présente un bilan?

reconnus  
CFAR

Contact OA-Accréditation:  
[contact@cfar.org](mailto:contact@cfar.org)

**Portail Accréditation**

**Portail OA-Accréditation**

Accueil spécialité

Spécialité en cours

Anesthésie Réanimation...

Déclarations d'EPR

→ Déclarer un EPR

→ Suivi des déclarations

→ Consulter un EPR

Amélioration des pratiques

→ Programme individuel

→ Programme de la spécialité

→ Bilans

**Anesthésie Réanimation...**

**Portail OA-Accréditation**

**Bilans**

Portail OA-Accréditation / Amélioration des pratiques / Bilans

**BILAN** : N° 039864

Spécialité : Anesthésie Réanimation

Engagement du : 01/09/2009 au : 31/08/2011

Bilan créé le : 16/11/2010

Bilan modifié le : 16/11/2010

Etat du bilan : Brouillon

Imprimer

Enregistrer en brouillon

VALIDER LE TRAITEMENT

Historique

Messages

**\* Type de Bilan** : Accreditation

**Déclenché par** : Médecin

**Motif**

**INFORMATION :**  
Ces volets comportent des informations non modifiables dans le bilan. Si il s'avère que ces informations ne sont pas exactes, il convient de supprimer ce bilan, de réaliser les corrections nécessaires dans les rubriques correspondantes puis de déclencher un nouveau bilan.

**Le bilan est constitué de plusieurs volets :**

- 1- Un volet " Dossier administratif "
- 2- Un volet " Situation du programme " reprenant les indicateurs du tableau de bord du médecin, nombre de déclarations effectuées dont les déclarations acceptées et ciblées, qui est aussi une photographie du programme individuel et de ses différentes composantes. Chaque élément du programme peut être ouvert afin de consulter plus précisément les actions mises en oeuvre.
- 3- Un volet " Questionnaire d'auto évaluation ". Ce volet n'est accessible par le médecin que lorsqu'il s'agit d'un bilan d'accréditation. En effet, à chaque période d'accréditation le médecin confirme son engagement dans la démarche d'accréditation en répondant à un questionnaire d'auto-évaluation.

## Compléter onglet situation du programme

**BILAN** : N° 000000

Spécialité : Anesthésie Réanimation...

Engagement du : (en cours de création)

Bilan créé le : (en cours de création)

Bilan modifié le : (en cours de création)

Etat du bilan : (en cours de création)

[Retour](#) | [Imprimer](#)

PROCHAINES ECHEANCES	
Bilan d'accréditation	: 23/12/2013
Bilan annuel	: 23/12/2010

**Traitement de l'action**

Enregistrer en brouillon

**VALIDER LE TRAITEMENT**

\* **Type de Bilan** : Annuel

**Déclenché par** : Médecin

**Motif**

**Messages**

**INFORMATION :**  
Ces volets comportent des informations non modifiables dans le bilan. Si il s'avère que ces informations ne sont pas exactes, il convient de supprimer ce bilan, de réaliser les corrections nécessaires dans les rubriques correspondantes puis de déclencher un nouveau bilan.  
**Le bilan est constitué de plusieurs volets :**

- 1- Un volet " Dossier administratif "
- 2- Un volet " Situation du programme " reprenant les indicateurs du tableau de bord du médecin, nombre de déclarations effectuées dont les déclarations acceptées et ciblées, qui est aussi une photographie du programme individuel et de ses différentes composantes. Chaque élément du programme peut être ouvert afin de consulter plus précisément les actions mises en oeuvre.
- 3- Un volet " Questionnaire d'auto évaluation ". Ce volet n'est accessible par le médecin que lorsqu'il s'agit d'un bilan d'accréditation. En effet, à chaque période d'accréditation le médecin confirme son engagement dans la démarche d'accréditation en répondant à un questionnaire d'auto évaluation.
- 4- un volet "Observations du médecin" : bilan effectué par le médecin sur la période considérée. Ces commentaires peuvent être complétés par un document.
- 5- Un volet " Avis de l'expert " : avis de l'expert au regard du bilan transmis par le médecin. Par ailleurs le questionnaire d'auto évaluation lorsque ce dernier est accessible permet de saisir une opinion sur la continuité d'engagement du médecin.

**A remplir par le médecin :**

**A remplir par l'expert :**

Dossier administratif

Situation du programme

Questionnaire auto-évaluation

Observations du médecin

Avis de l'OA-Accréditation

Cliquer sur situation du programme

## La situation du programme

medecin :

[Dossier administratif](#)
[Situation du programme](#)
[Questionnaire auto-évaluation](#)
[Observations du médecin](#)
[Avis de l'OA-Accréditation](#)

Situation des compteurs vide ..ATTENTION !!!

### Situation des compteurs

Nombre de déclarations d'EPR en cours : 0  
(envoyée à l'OA-Accréditation, en cours d'analyse, complément demandé)

Nombre d'EPR acceptés : 0 dont nombre d'EPR ciblés : 0

Nombre d'EPR rejetés : 0

### Situation du programme individuel

Situation des compteurs vide et toutes les actions sont :

En attente

=

**Bilan VIDE**

**NE PAS ENVOYER de BILAN VIDE!!!**

**Nous contacter au 01 45 20 32 05**

Cliquez sur le n° de l'action pour Renseigner l'action et changer son état

Action n°	Origine	Etat	IN	or	minute
<a href="#">160312R</a>	Réduire le risque lié à un contrôle non prévu difficile des voies aériennes supérieures (Recommandation générale)	En attente	19/05/2010 (il y a 5 mois, 23 jours)	16:47:50	Programme en vigueur
<a href="#">160322R</a>	Prévenir le retard transfusionnel en anesthésie et en réanimation (Recommandation générale)	En attente	19/05/2010 (il y a 5 mois, 23 jours)	19/05/2009 16:47:50	Programme en vigueur
<a href="#">160332R</a>	Prévenir le risque d'erreur d'administration des médicaments en anesthésie et en réanimation (Recommandation générale)	En attente	19/05/2010 (il y a 5 mois, 23 jours)	19/05/2009 16:47:50	Programme en vigueur
<a href="#">267642A</a>	Valider une action d'évaluation des pratiques professionnelles orientée vers la gestion des risques en anesthésie réanimation (Activité)	En attente	19/05/2010 (il y a 5 mois, 23 jours)	19/05/2009 16:47:50	Programme en vigueur
<a href="#">267652A</a>	Participation à des actions de FMC centrées sur la gestion du risque en anesthésie réanimation (Activité)	En attente	19/05/2010 (il y a 5 mois, 23 jours)	19/05/2009 16:47:50	Programme en vigueur

# Courage c'est presque fini...



Cet ordinateur est équipé d'un airbag  
au cas où vous vous endormez!

## Modifier l'état de l'action dans situation du programme

Changez l'état ici selon l'avancement de l'action

Après avoir sélectionné l'état on valide le traitement

Historique

Titre	Périmètre d'applicabilité	Délai maximal de réalisation	Validée le	Documents associés	
Minimiser le retard professionnel en anesthésie et en réanimation	Anesthésie Réanimation...	3	22/04/2008	<a href="#">REC 2008_000452.pdf</a> <a href="#">tpfreco.pdf</a> <a href="#">transfusion_erythrocytaire.pdf</a>	Détail >>

Entrer le motif

Dans l'espace mise en œuvre de l'action, veuillez mettre le détail de vos actions (Exemple: Thème de l'EPP..FMC auxquelles vous avez Participés.....)

## Questionnaire Auto-Évaluation

**Portail OA-Accréditation**

Accueil spécialité

Spécialité en cours

Anesthésie Réanimation...

Déclarations d'EPR

Déclarer un EPR

Suivi des déclarations

Consulter un EPR

Amélioration des pratiques

Programme individuel

Programme de la spécialité

Bilans

**BILAN** : N° 000000

Spécialité : Anesthésie Réanimation...

Engagement du : (en cours de création)

Bilan créé le : (en cours de création)

Bilan modifié le : (en cours de création)

Etat du bilan : (en cours de création)

[Retour](#) | [Imprimer](#)

PROCHAINES ECHEANCES	
Bilan d'accréditation	: 23/12/2013
Bilan annuel	: 23/12/2010

Traitement de l'action

Enregistrer en brouillon

**VALIDER LE TRAITEMENT**

\* Type de Bilan : **Annuel**

Déclenché par : **Médecin**

Motif

[Messages](#)

**INFORMATION :**  
Ces volets comportent des informations non modifiables dans le bilan. Si il s'avère que ces informations ne sont pas exactes, il convient de supprimer ce bilan, de réaliser les corrections nécessaires dans les rubriques correspondantes puis de déclencher un nouveau bilan.  
**Le bilan est constitué de plusieurs volets :**

- 1- Un volet " Dossier administratif "
- 2- Un volet " Situation du programme " reprenant les indicateurs du tableau de bord du médecin, nombre de déclarations effectuées dont les déclarations acceptées et ciblées, qui est aussi une photographie du programme individuel et de ses différentes composantes. Chaque élément du programme peut être ouvert afin de consulter plus précisément les actions mises en oeuvre.
- 3- Un volet " Questionnaire d'auto évaluation ". Ce volet n'est accessible qu'à l'expert et fait partie d'un bilan d'accréditation. En effet, à chaque période d'accréditation le médecin confirme son engagement par un questionnaire d'auto évaluation.
- 4- un volet " Observations du médecin " qui contient le bilan et les commentaires. Ces commentaires peuvent être complétés par un document joint si nécessaire.
- 5- Un volet " Avis de l'OA-Accréditation " qui contient l'avis de l'expert sur le bilan transmis par le médecin. Par ailleurs le questionnaire d'auto évaluation lorsque ce dernier existe donnera lieu à une décision sur la continuité d'engagement du médecin.

**A remplir par le médecin :**

**A remplir par l'expert :**

Dossier administratif

Situation du programme

**Questionnaire auto-évaluation**

Observations du médecin

Avis de l'OA-Accréditation

**Cliquez sur l'onglet questionnaire Auto-évaluation**

## Compléter le questionnaire auto-évaluation

Oui

Non

**3- Si vous avez la capacité d'appliquer les textes réglementaires qui encadrent la pratique de l'anesthésie et de la réanimation, vous engagez-vous à les respecter ?**

Oui

Non

Je n'ai pas la capacité d'appliquer les textes (réponse NON à la question 2)

**4- Si vous n'avez pas la capacité d'appliquer les textes réglementaires qui encadrent la pratique de l'anesthésie et de la réanimation, indiquez pourquoi en cochant le facteur pré dominant ?**

Du fait de l'établissement

Du fait de l'équipe médicale

Autre facteur

J'ai la capacité d'appliquer les textes (réponse OUI à la question 2)

**Impérativement renseigner la question 5. Le cas échéant, le bilan ne pourra pas être envoyé à l'OA-Accréditation  
NB : Vous pouvez mettre néant ou Non concerné**

**5- Si vous avez répondu "Autre facteur", veuillez préciser:**

non concerne

## Onglet observations du médecin

The screenshot shows a web application interface. At the top right, there are icons for 'Historique' (History) and 'Messages'. Below the header, there is an information section with a blue 'i' icon. The text explains that the report consists of several sections, some of which are non-modifiable. A callout bubble points to the 'Observations du médecin' section, stating it is mandatory to fill it out. Below this, there are two rows of buttons: 'A remplir par le médecin' (to be filled by the doctor) and 'A remplir par l'expert' (to be filled by the expert). The 'Observations du médecin' button is highlighted in dark blue. Below the buttons, there is a section titled '\* Observations du médecin' with a text input field containing the text 'mise en place des protocoles d'antibioprophylaxie'. A second callout bubble points to this text, stating that this type of comment should appear in the 'situation du programme' tab, specifically in the EPP (Efficacy, Performance, and Patient Safety) section.

**INFORMATION :**  
Ces volets comportent des informations non modifiables dans le bilan. Si il s'avère que ces informations ne sont pas exactes, il convient de supprimer ce bilan, de réaliser les corrections nécessaires dans les rubriques correspondantes puis de déclencher un nouveau bilan.  
**Le bilan est constitué de plusieurs volets :**  
1- Un volet " Dossier administratif "  
2- Un volet " Situation du programme " reprenant les indicateurs du tableau de bord du médecin, les déclarations acceptées et ciblées, qui est aussi une photographie du programme individuel. Un élément du programme peut être ouvert afin de consulter plus précisément les actions mises en œuvre.  
3- Un volet " Questionnaire d'auto évaluation ". Ce volet n'est accessible par le médecin en effet, à chaque période d'accréditation le médecin confirme son engagement dans la démarche questionnaire d'auto évaluation.  
4- un volet "Observations du médecin" qui contient le bilan effectué par le médecin sur la période. Ce volet peut être complétés par un document joint si nécessaire.  
5- Un volet " Avis de l'OA-Accréditation " qui contient l'avis de l'expert au regard du bilan transmis par le médecin. Par ailleurs le questionnaire d'auto évaluation lorsque ce dernier existe donnera lieu à une décision sur la confirmation de l'engagement du médecin.

**A remplir par le médecin :**

- Dossier administratif
- Situation du programme
- Questionnaire auto-évaluation
- Observations du médecin**

**A remplir par l'expert :**

- Avis de l'OA-Accréditation

**\* Observations du médecin**

mise en place des protocoles d'antibioprophylaxie

**Callout 1:** Cette partie est à remplir obligatoirement  
**NB: mettre néant si pas d'observations**

**Callout 2:** Ce type de commentaire doit apparaître dans l'onglet situation du programme, dans la partie EPP (dans mise en œuvre de l'action)

## Envoyer le bilan à l'OA-Accréditation

Anesthésie Réanimation...

Portail OA-Accréditation

*Bilans*

Portail OA-Accréditation / Amélioration des pratiques / Bilans

BILAN	: N° 000000
Spécialité	: Anesthésie Réanimation...
Engagement du	: (en cours de création)
Bilan créé le	: (en cours de création)
Bilan modifié le	: (en cours de création)
Etat du bilan	: (en cours de création)

 [Retour](#)

 [Imprimer](#)

PROCHAINES ECHANCES

Bilan d'accréditation

Bilan a

**Sélectionner impérativement  
envoyer à l'OA-  
Accréditation**

Traitement de l'action

Envoyer à l'OA-Accréditation ▼

**Valider le traitement**

VALIDER LE TRAITEMENT